

Le PEV appelle le Conseil national à refuser les motions Lombardi et Abate.

## **Pour la protection du dimanche en tant que jour férié et repos**

**Le PEV ne veut pas d'un temps d'ouverture minimal national pour le commerce de détail ni d'une ouverture dominicale sous le couvert de la promotion touristique. Le dimanche doit rester un jour férié et un jour de repos.**

Le PEV ne veut pas d'ouverture prolongée des commerces, ni d'une extension du travail dominical et de nuit. „ Le travail de nuit et dominical doit rester une exception. L'interdiction existante ne doit pas continuer à être érodée », souligne la Conseillère nationale Marianne Streiff (PEV, BE). La protection des employés et du dimanche en tant que jour férié doivent avoir la priorité. « Le dimanche férié est un acquis historique. Il protège la vie sociale des employés et permet les activités sociales en famille, entre amis, au sein des associations ou des églises », rappelle Marianne Streiff. Le PEV refuse par conséquent toute extension du travail de nuit et du travail dominical.

Jeudi, le Conseil national débat de deux motions issues du Conseil d'Etat qui visent toutes deux à la détérioration de l'interdiction et à la libéralisation de l'ouverture des commerces et du travail dominical. Le PEV les refuse toutes les deux. La Motion Lombardi vise une harmonisation partielle de l'ouverture des commerces. Ainsi, tous les commerces pourraient à l'avenir être ouverts du lundi au vendredi de 6h00 à 20h00 et le samedi de 6h00 à 19h00. Les cantons n'auraient plus la liberté de permettre moins d'heures d'ouverture. Cette réglementation signifie pour 12 cantons une extension (d'environ 1,5 heures en moyenne) en semaine et pour 16 autres plus d'heures d'ouverture le samedi (d'environ 2 heures en moyenne). Ce sont des extensions importantes pour les employés et un empiètement massif sur l'autonomie des cantons.

La motion Abate, elle, génère la libéralisation totale en passant par la porte latérale. Elle souhaite rendre possible l'ouverture dominicale des commerces dans toute la Suisse, sans nécessité d'autorisation préalable, en prétextant la « promotion du tourisme ». Le PEV est choqué que le Conseil fédéral soit prêt à accepter cette libéralisation bulldozer. Aujourd'hui, les commerces touristiques peuvent être ouverts le dimanche, mais uniquement dans les zones touristiques, pendant la saison touristique et pour autant qu'il s'agisse de satisfaire des besoins spécifiques. Le Conseiller d'Etat Abate veut écarter ses limitations. Le concept de saison serait dépassé, les zones touristiques ne pourraient plus être clairement délimitées et il ne s'agirait plus aujourd'hui de besoins spécifiques mais d'expérience de Shopping, comme il est mentionné dans la motion. Il est particulièrement consternant de constater que le Conseil fédéral devrait introduire ces mesures au moyen d'une ordonnance – sans que le Parlement ou le peuple ne puisse se prononcer de la moindre façon.

De manière indépendante, le PEV, en collaboration avec l'Alliance du dimanche, continue à récolter des signatures contre l'ouverture 24/24h des shops des stations-services. Elles devraient désormais pouvoir être ouvertes toute la nuit et non plus jusqu'à 1h00 du matin seulement. Le PEV n'est pas prêt à accepter l'augmentation du travail de nuit et dominical.

Berne, le 6 mars 2013/nh/mh

Pour tout renseignement :

Heiner Studer (AG), Président PEV Suisse : 079 445 31 70

François Bachmann (VD), vice-président romand du PEV Suisse : 079 668 69 46

Conseillère nationale Marianne Streiff-Feller: 079 664 74 57

Christian Meyer, Coordinateur romand du PEV Suisse : 079 948 68 93